GUYANE

Construction d’un nouveau centre d’incendie et de secours à Rémire-Montjoly

En décembre 2013, l’AFD a accordé au Service Départemental d’Incendie et de Secours (SDIS) de la Guyane un prêt bonifié de 3 millions d’euros pour financer la construction d’un nouveau centre d’incendie et de secours à Rémire-Montjoly.

CONTEXTE

La Guyane est confrontée à d’importants enjeux de sécurité civile. Les risques sont divers selon qu’ils résultent d’incidents de la vie quotidienne, d’accidents de la route ou encore de phénomènes naturels extrêmes. Le département compte en outre 14 établissements soumis à la directive Seveso seuil haut et 5 Seveso seuil bas, ainsi que le plus grand barrage hydroélectrique de l’Union européenne et pas moins de 64 installations industrielles soumises à autorisation. En dépit de ces facteurs de risque, les équipements et l’accès aux premiers secours restent insuffisants, voire inexistants pour 10 % de la population, principalement les habitants du fleuve et de l’intérieur.

DESCRIPTIF

Le Service Départemental d’Incendie et de Secours (SDIS) de Guyane est un établissement public départemental qui coordonne les moyens des sapeurs-pompiers sur l’ensemble du territoire et gère les 15 centres de secours opérationnels (1 centre de secours principal à Cayenne ; 5 centres de secours secondaires et 9 centres de première intervention). L’AFD accompagne le SDIS dans la construction d’un nouveau Centre d’Incendie et de Secours (CIS) à Rémire-Montjoly afin de remplacer les bâtiments actuels, vétustes et obsolètes au regard de l’augmentation du nombre d’interventions. Dans un contexte de forte croissance démographique, le nouveau CIS s’avère en effet indispensable au maintien de services d’incendie et de secours de qualité. Son implantation, sur un terrain cédé gratuitement par l’État, facilitera le rayonnement des équipes d’intervention sur la commune, vers l’hôpital et la route de l’est.

IMPACTS

- Développer les infrastructures de sécurité civile urbaine de Guyane pour faire face à l'évolution constante de la population guyanaise et à sa répartition inégale sur le territoire.
- Améliorer les équipements pour faciliter les conditions de travail du corps des sapeurs-pompiers.
- Veiller à la qualité et à l’équité des services de secours et de sécurité civile sur l’ensemble du territoire guyanais.

04/02/2013
Date de début du projet

01/01/2015
Date de fin du projet

Rémire-Montjoly
Localisation

Villes durables
Secteur(s)

Prêt concessionnel souverain
Outils de financement

3 000 000 EUR
Montant du financement

15 ans
Durée du financement

ACHEVÉ
État

Service Départemental d’Incendie et de Secours (SDIS)
Bénéficiaires